

## **ARRETE DU MAIRE**

N° 2024- 206

POLICE MUNICIPALE Tél: 04.90.90.17.00 Réf.: CD/JMB

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS **TEMPORAIRE**

	Débit de boissons <u>3 2 re</u> groupe
Monsieur le Maire,	
Je soussigné The Boudon N	Elade
Drésic	lente de l'anical de l'eccle de la vai
Ai I' honneur de solliciter, conformément aux disposition	ns de l'article L.3334-2 du CSP (ord n° 2000-548 du 15/06/2000)
l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à	
A l'occasion de: la kermeste el	t repas des parents
	au 29 juin 2024 00 h 30
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes s	
	Le_7 mai 2024 Signature:
ARRET	E DU MAIRE
Je soussigné, Marcel MARTEL, Maire de CHATEAURENAF Vu l'article L.2122-28 du code général des collectivités te Vu art L.3334 – 2 du CSP (ordonnance n° 2000-548 du 15 Vu la loi n°2015-990 du 6 Août 2015 pour la croissance, l'ad n°2015-1682 du 17 Décembre 2015 portant simplification de entreprises et des professionnels, Vu la demande ci-dessus,	rritoriales
	ARREIE.
Article unique-(1) M.M. BOUDOUIN Elodie, I Amicale de l'Ecole	
	ene groupe
	29 Jun 2024 COh 30
Al'occasion de Kezmesse et cepas de	
888	
débits de boissons, et plus particulièrement à la protection	ons locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des
debits de boissons, et plus particulierement à la protection	• • 1: vas augu
	Fait à Châteaurenard, le
	L'Adjoint au Maire délégué à la Sécurité
2 MAI 2024	Eric CHAUVET
Ampliation sera adressée à : ➤ Madame la Sous-Préfète d'ARLES, ➤ Brigade de Gendarmerie de CHATEAURENA	HIN CHATEAUS

- PSIG de CHATEAURENARD,
- BELLE DU DEBIT DE BOISSONS L'intéressé. LE PRESENT ARRETE DOIT ETRE AFFICHE SUR LE